

FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Merci de nous retourner la fiche d'inscription complétée et signée avec le règlement de 720 euros afin de valider l'inscription.

INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT :

Nom :

Prénom:

Date de naissance :

Age :

Etablissement scolaire :

Classe en 2024-25 :

Niveau en anglais :

Professeur :

Centres d'intérêts :

Votre enfant est-il allergique ?

Oui

Non

Si oui, merci de préciser :

Votre enfant suit-il un traitement médical?

Oui

Non

Si oui, merci de préciser :

Avez-vous d'autres enfants ?

Oui

Non

Si oui, quel âge ont-ils ?

INFORMATIONS SUR LES PARENTS

Nom du père :

Téléphone :

Email :

Profession :

Nom de la mère :

Téléphone :

Email :

Profession :

Adresse postale :

Numéro à appeler en cas d'urgence :

Fait à **Le**

Signature

CONDITIONS GENERALES

Article 1 : Inscription

L'élève s'inscrit pour la durée de l'année scolaire ou, en cas d'inscription en cours d'année, pour le restant. L'inscription de l'élève n'est effective qu'à réception de la fiche d'inscription et de la totalité du règlement.

Article 2 : Modalités de paiement

Possibilité de règlement en 3 fois. Dans ce cas l'ensemble des règlements doit être remis le jour de l'inscription. L'encaissement est effectué avant le début de chaque trimestre.

Article 3 : Organisation des cours

Les cours ont lieu en dehors des vacances scolaires et des jours fériés. En cas d'un nombre insuffisant de participants dans un groupe Autour des Langues se réserve le droit d'annuler ou modifier la répartition des groupes.

Article 4 : Annulations

Les cours manqués par l'élève ne sont ni décalés ni remboursés. Un trimestre entamé est un trimestre dû. En cas de désistement Autour des Langues doit être informé par écrit 2 semaines avant le début du trimestre suivant.

Autour des Langues s'engage à rattraper tout cours annulé de son fait ou de faire bénéficier l'élève d'un avoir sur le prochain trimestre. Les cours annulés pour cas de force majeure ne sont ni décalés ni remboursés.

Article 5 : Droit à l'image

Lors de ses cours, Autour des Langues peut être amené à prendre des photos ou vidéos où peuvent figurer les élèves. Autour des Langues peut utiliser ces photos et vidéos dans le cadre de présentation de ses activités.

Article 6 : Responsabilité

Tout élève est tenu responsable des dégradations commises tant aux locaux qu'au matériel de l'école.

Autour des Langues décline toute responsabilité :

- En cas de vol dans les locaux
- En cas de problème survenant en dehors des horaires de cours ou en dehors de la salle de classe
- Les parents s'engagent à accompagner et à venir chercher leur enfant mineur à l'intérieur de l'école, sauf en cas de demande contraire par Autour des Langues (Protocol Sanitaire).

L'accueil des élèves est effectué au maximum 5 minutes avant le début du cours.

Chaque élève doit être couvert par une Assurance Responsabilité Civile.

Article 7 : Discipline

Tout élève s'engage à respecter :

- Son professeur
- Ses camarades
- Les locaux et la salle de classe
- Les heures de début et de fin de cours

En cas de mauvaise conduite, de violences verbales et/ou physiques, d'inadaptation de l'élève, et plus généralement dans tous les autres cas où le comportement de l'élève perturbe l'apprentissage de ses camarades et le bon déroulement du cours, Autour des Langues se réserve le droit de procéder à l'annulation de son inscription.

Par sa signature, l'élève et son représentant légal, adhèrent aux conditions générales d'inscription ci-dessus et s'engage à les respecter.

Fait à **Le**

Signature